hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Communiqué de presse

Nanterre, le 5 avril 2023

CONSTRUCTION DU COLLÈGE JOLIOT-CURIE
Sur la commune de Bagneux

Le Département des Hauts-de-Seine a lancé la reconstruction du collège Joliot-Curie sur la commune de Bagneux, pour 2027. Ces travaux s'intègrent à un vaste projet de renouvellement urbain du quartier de la Pierre Plate et à l'arrivée des lignes de métro 4 et 15. Avec une capacité d'accueil de 600 élèves (contre 400 aujourd'hui), le collège comportera une cuisine de production sur place et accueillera un gymnase comprenant notamment une salle omnisports, dotée d'un pas de tir à l'arc.

Répondre aux besoins d'un quartier en plein renouveau

Le Département a retenu le projet du Groupement de maîtrise d'œuvre de **CRR Architecture** / INCET / CRR Ingénierie / SYLVA Conseil / APC INGENIERIE / SALTO ingénierie / SAMEX SECURITE / R-USE pour la construction du collège Joliot-Curie dont les travaux s'étendront de 2025 à 2027. Le futur collège comportera une cuisine de production sur place et s'inscrit dans un quartier en plein renouvellement urbain au cœur de la commune.

Vue depuis l'avenue Henri Barbusse - © CRR Architecture 2022

Vue de la cour de récréation - © CRR Architecture 2022

Des objectifs énergétiques ambitieux

Les travaux du collège font écho à des objectifs énergétiques et environnementaux ambitieux avec la volonté d'atteindre le niveau **E3 C1** du label E+/C- (bâtiment à énergie positive et réduction carbone) pour minimiser l'impact du bâtiment et des équipements sur l'environnement.
Le chantier aura recours à des matériaux biosourcés et l'**étiquetage A+ des produits et matériaux de construction**. Plus de **50% de la masse totale de déchets** générés seront valorisés (hors déchets de terrassement). Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits des logements et du préau pour fournir une partie de l'énergie nécessaire au fonctionnement du collège. Les travaux prévoient également la création d'une cour végétalisée dans le cadre du programme « Ilot Vert ».

Dans le cadre d'une démarche novatrice, un collège provisoire **réutilisable** et **biosourcé** sera réalisé par le Département sur le site de l'ancienne école maternelle Chateaubriant, mis à disposition par la Ville de Bagneux pour accueillir les collégiens pendant toute la durée des travaux.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le cadre du nouveau référentiel d'écoconstruction interdépartemental. En effet, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont décidé de mettre en place un référentiel de qualité environnementale des bâtiments, ambitieux et exigeant, qui sera appliqué pour la construction de 25 collèges d'ici à 2028 (15 dans les Yvelines et 10 dans les Hauts-de-Seine). Les Départements investissent plus d'un milliard d'euros dans ce programme de construction dans des délais réduits.

Calendrier de l'opération

- **Avril 2023** : début des études de MOE
- **Automne 2023** : dépôt du permis de construire
- **Juin 2024** : lancement des appels d'offres de travaux
- **Janvier 2025** : démarrage des travaux de déconstruction / construction
- **Automne 2027** : mise en service du nouveau collège Joliot-Curie

Contact presse

Célia DAHAN
01 47 29 32 32 / cdahan@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr